

Commune de Willerwald

Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDE/SAH-N° 2006-104 du 7 février 2006 mis à jour le 19 juillet 2017

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui non

| | | |
|----------|-------------------|------------------|
| approuvé | date 23 mars 2000 | aléa inondations |
| | date | aléa |
| | date | aléa |
| | date | aléa |
| | date | aléa |
| | date | aléa |
| | date | aléa |
| | date | aléa |

Les documents de référence sont :

- le PPR approuvé Consultable sur Internet
Consultable sur Internet
Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non

| | | |
|----------|---------------------|-----------------------|
| approuvé | date 6 juillet 2017 | effet Surp + Th + Tox |
| | date | effet |
| | date | effet |

Les documents de référence sont :

- le PPR approuvé Consultable sur Internet
Consultable sur Internet
Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5 Moyenne zone 4 Modérée zone 3 Faible zone 2 Très faible Zone 1

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

- Extrait IGN – 1/25 000° des secteurs touchés- Zonage PPRi
- Zonage PPRt
- Carte départementale de l'aléa sismique

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »